

Les conflits socioenvironnementaux et le développement minier transnational en Argentine : une interprétation à partir de la notion des « souverainetés en conflits »

« If politics is defined by the question of who gets what, when, where and how, then the answers increases must be in plural – different people in different ways and employing different criteria according to the context and the good concerned. That suggests that sovereignty will also be plural, because more dispersed, with different circumstances, without there necessarily being any single, hierarchical of decision making »

(Bellamy, 2000, p. 224)

« On découvre que la souveraineté ne peut plus être la réduction à l'Un, que cette réduction n'est plus possible, que l'exercice de la souveraineté doit affronter des différences irréductibles et qu'il est soumis à un antagonisme qui ne cesse de croître »

(Negri 2006, p. 30)

Daniel Torunczyk Schein,
Candidat au doctorat en Sociologie/UQAM

Depuis la dernière décennie, les conflits socioenvironnementaux liés au développement minier ont augmenté de façon exponentielle en Amérique latine. D'après l'OCMAL, il y a actuellement 192 conflits de ce type qui affectent 286 communautés dans la région. Dans le cas argentin, il y a 26 conflits socioenvironnementaux de différent degré d'intensité liés à des projets miniers qui touchent un tiers des 23 provinces, notamment celles situées dans la cordillère des Andes¹.

La croissance de la demande de ressources naturelles par la Chine, d'une part, et par le marché global, d'autre part, dû à l'augmentation du prix des matières premières et des minerais dans un contexte économique global incertain, sont de facteurs externes clés pour comprendre la dynamique de ce processus (Baffes y Dow, 2012)².

¹ OCMAL (Observatorio de conflictos mineros de América Latina)
http://basedatos.conflictosmineros.net/ocmal_db/. Consulté le 5 juillet 2013.

² En ce qui concerne le secteur minier en Argentine entre 2003 et 2008, les investissements sont passés de 660 million à 7.35 billion \$US. Les projets dans le secteur (dans leurs différentes phases : prospection, exploration et production) ont augmenté de 40 à 403 et les emplois (directs et indirects) ont grimpé de 98 700 à 258 000. Source: Secretaría de Minería de la Nación (Secrétariat des mines de la Nation). (<http://www.mineria.gov.ar/>). Consulté le 5 juillet 2013.

À partir de 2013 l'exploitation minière a commencé à montrer des signes d'affaiblissement. Traduction libre. « Selon le Groupe d'Entreprises Minières Exportatrices de l'Argentine (Gemera) qui regroupe des entreprises dans ce secteur, le pays recevra 30 millions de dollars pour la recherche de minéraux dans la campagne d'exploration en cours. Il s'agit d'un très petit nombre quand on le compare à 350 millions de dollars US pour la période de 2010/2011, ne couvre que 8% - et sera situé sur l'échelon le plus bas d'une série de chutes successives ». « De acuerdo con números del Grupo de Empresas Mineras Exploradoras de

Au-delà d'une analyse économique du développement minier transnational en Argentine, dans ce travail nous tenterons d'en comprendre les causes sociopolitiques. Pour ce faire, il nous semble pertinent d'analyser les transformations autour du concept de souveraineté, notamment en ce qui concerne le rapport pouvoir/territoire.

Bien qu'une grande partie des provinces argentines possèdent de vastes ressources minières (l'or, l'argent, l'uranium, etc.), elles n'arrivent pas à les exploiter. Posons-nous la question : pourquoi dans certaines provinces le développement minier peut avancer, tandis que dans d'autres pas ? Nous soutenons l'hypothèse qu'il est nécessaire d'analyser les conflits socioenvironnementaux à partir de la notion de « souverainetés en conflit », afin de mieux saisir les transformations des rapports de pouvoir dans un territoire. À cet égard, nous définissons « souverainetés en conflit » comme un type spécifique de conflit opposant, principalement, les entreprises minières transnationales, les gouvernements subnationaux et les mouvements socioenvironnementaux. Ces acteurs expriment différentes façons de comprendre les rapports entre le pouvoir et le territoire.

Dans la première partie du texte, nous expliquerons la notion de « souverainetés en conflits ». Nous nous pencherons sur chacune des dimensions qui constituent ce concept : la souveraineté subnationale, l'émergence d'une souveraineté globale liée à exploitation des ressources minières et la contre-souveraineté en référence aux mouvements socioenvironnementaux. En une deuxième partie, nous expliquerons les caractéristiques principales des cycles de conflits socioenvironnementaux en Argentine à la lumière de la notion des « souverainetés en conflit ».

L'objectif de ce texte est plutôt théorique. Il s'agit d'expliquer pourquoi l'hypothèse de la crise de la souveraineté moderne est pertinente dans le cadre de notre étude⁴. Au sens strict du terme, la souveraineté moderne est conçue comme « suprême,

la Argentina (Gemera), que reúne a las empresas de ese segmento, el país recibirá unos 30 millones de dólares destinados a la búsqueda de minerales en la actual campaña exploratoria. Es un número ínfimo si se lo compara con los US\$ 350 millones del período 2010/2011 -cobre sólo un 8% - y se ubicará en el peldaño más bajo de una serie de caídas sucesivas ». « Se estancaron los proyectos de exploración minera en la Argentina ». <http://www.lanacion.com.ar/1634107-se-estancaron-los-proyectos-de-exploracion-minera-en-la-argentina>. Consulté le 31 octobre 2013.

⁴ Nous n'avons pas le but d'effectuer une étude exhaustive du concept de souveraineté. Pour une lecture de différentes conceptions de la souveraineté, voir Skinner et Kalmo (2010).

absolue et indivisible » (Hobbes, 1996). Elle ne fait pas référence aux différentes compétences de l'État (économique, juridique, etc.), mais à une conception du pouvoir qui ne reconnaît aucune autorité supérieure (Troper, 2010). Néanmoins, la souveraineté a subi des transformations majeures depuis trois décennies dans le contexte de la globalisation. Dans le prochain point, nous nous pencherons sur cette question.

1.L'emploi de la notion de « souveraineté en conflits »: le rapport entre le pouvoir et le territoire

La notion des « souverainetés en conflit » implique une approche plurielle et non hiérarchique de la souveraineté. Elle est constituée par un type spécifique d'acteurs : les entreprises minières transnationales, les gouvernements subnationaux et les mouvements socioenvironnementaux. Ces acteurs expriment différentes façons de comprendre le rapport entre pouvoir et territoire qui constitue la souveraineté. Le conflit se situe dans un territoire spécifique, mais ses effets ont des conséquences politiques et sociales à l'échelle provinciale, nationale et globale.

Dans l'analyse des conflits environnementaux, la notion de souveraineté est pratiquement absente. Ces conflits sont considérés comme des conflits de « valorisation et de distribution écologique » sur les ressources naturelles ou la nature (Martinez-Allier, 2004). Dans cette perspective, l'économie politique est sous-jacente à l'écologie politique. Cependant, l'analyse des rapports de pouvoir est centrale, comme le soutient Alimonda (2011, p. 44) :

« En effet, avant d'apparaître comme des problèmes de distribution, nous pensons que les questions de l'écologie des sociétés humaines constituent des rapports de propriété, y compris l'établissement des relations de pouvoir qui permettent d'accéder à des ressources par certains acteurs, la prise de décisions concernant leur utilisation, à l'exclusion et leur disponibilité par d'autres acteurs »⁵.

Nous soutenons que cette définition des conflits socioenvironnementaux est insuffisante parce qu'elle circonscrit le conflit à sa dimension territoriale et de représentation. En contrepartie, le concept de souveraineté met l'accent sur l'analyse des

⁵ Traduction libre. « En efecto, antes de aparecer como problemas distribución, nos parce que las cuestiones de la ecología de las sociedades humanas constituyen cuestiones de apropiación, como el establecimiento de relaciones de poder que permiten proceder al acceso a recursos por parte de algunos actores, a la toma de decisiones sobre su utilización, a la exclusión de su disponibilidad para otros actores ».

rapports de pouvoir dans un territoire : quel acteur devient légitime pour décider des conditions de l'exploitation des ressources minières dans un territoire⁶?

Malgré le fait que la Constitution nationale argentine prévoit que l'exploitation des ressources naturelles est une juridiction provinciale (art. 124), elle est contestée par les mouvements socioenvironnementaux au niveau local. Ainsi, dans certaines municipalités en Argentine, dont à Esquel, dans la province de Chubut (2002), et à Loncopué, dans la province de Neuquén (2012), l'action des mouvements socioenvironnementaux a réussi à arrêter le développement minier transnational. Donc, ces deux cas et ainsi que la vague des mouvements socioenvironnementaux en Argentine, nous oblige à analyser ce processus conflictuel à partir du cadre de la souveraineté moderne.

L'étude des conflits socioenvironnementaux nous permet d'identifier au moins deux dimensions significatives de la crise de la souveraineté moderne : d'une part, les transformations de l'exercice du pouvoir à l'échelle globale, nationale et subnationale en ce qui concerne les frontières entre le public et le privé, et d'autre part, les mutations de la représentation politique (Negri, 2008).

Pourquoi alors employer la notion de « souveraineté en conflits » dans le but d'analyser les conflits socioenvironnementaux ?

Tout d'abord, l'étude du concept de la souveraineté nous renvoie à l'analyse des rapports de pouvoir dans un territoire. Si le concept de pouvoir est un rapport de forces, l'analyse de la résistance est fondamentale pour comprendre le pouvoir, comme le disait Foucault :

« La résistance vient donc en premier, et elle reste supérieure à toutes les forces du processus ; elle oblige, sous son effet, les rapports de pouvoir à changer. Je considère donc que le terme "résistance" est le mot le plus important, le mot-clef de cette dynamique » (Foucault, 1994, p.741).

L'émergence des mouvements socioenvironnementaux en Argentine, au début des années 2000, a engendré d'importantes modifications dans les lois provinciales et fédérales, et dans la façon dont est perçu le développement minier transnational par la société argentine. Au début du XXI siècle, le développement minier transnational est

⁶ « Pour la souveraineté ça va de soi, puisque c'est d'abord comme quelque chose qui s'exerce à l'intérieur du territoire que la souveraineté apparaît » (Foucault, 2004, p.14).

apparu comme une promesse de développement économique pour de multiples localités périphériques du pays. Cependant, depuis l'émergence des mouvements socioenvironnementaux, la question du développement minier ne peut plus être scindée des conséquences environnementales, économiques et sociales.

Bien que nous considérons le concept de souveraineté en crise, nous sommes loin de minimiser ses effets juridiques et politiques. Ce que nous soutenons est qu'il est nécessaire de déplacer l'analyse de la souveraineté à la lumière de l' « étatismes implanté » qui s'appuie sur trois suppositions (Sassen, 2009, p. 109)⁷ :

- 1- L'État-nation comme l'espace dominant des rapports sociaux.
- 2- La correspondance entre le territoire national et le national.
- 3- L'exclusion entre le national et le non-national.

En premier lieu, la notion de « souverainetés en conflit » fait référence aux acteurs économiques transnationaux -qui agissent au sein du territoire national, tout en ayant des liens avec le marché global. Puis aux gouvernements subnationaux (les provinces)- qui sont traversés par de dynamiques politiques et économiques différentes par rapport à l'État fédéral, en ce qui concerne des différents degrés de démocratisation et de développement économique. Elle réfère également aux mouvements socioenvironnementaux qui remettent en question à la fois la réduction du territoire à la dimension de développement économique par les entreprises minières transnationales et les mécanismes de représentation traditionnelle par l'État. Autrement dit, au sein du territoire de l'État- nation interagissent des logiques économiques, politiques et sociales par le haut et par le bas qui redéfinissent la portée de la souveraineté moderne.

En deuxième lieu, la crise de la souveraineté se manifeste par la fragmentation de la loi (Luhmann, 1999) et la remise en question du monopole exclusif de la souveraineté étatique dans divers domaines (droits de l'Homme, droit pénal international, environnement, etc.) (Sassen, 2009). Pour illustrer cette affirmation, nous pouvons mentionner le traité binational d'intégration et de complémentarité minière entre le Chili et l'Argentine (Loi 25.243). À partir de sa signature, les deux pays ont cédé leur souveraineté pour permettre à l'entreprise Barrick Gold d'exploiter le projet binational

⁷ Pour une analyse plus approfondie des transformations de l'étude de l'État dans la globalisation, voir Sassen (2009, chapitre 2).

Pascual Lama, situé sur la frontière entre les deux pays (Bonasso, 2011). Il faut aussi mentionner les lois de zonage dans les provinces de Chubut, en 2007 (N.º 5404) et de Santa Cruz (N.º 3.105), en 2009, qui divisent leurs territoires en deux : une zone où l'exploitation minière est possible, ou « zones de sacrifice minier », et une autre où elle est interdite. En quelque sorte, l'exercice de la souveraineté comme principe absolu est remis en question par de nouveaux ordres juridiques au-dessus et à l'intérieur du territoire national.

La troisième dimension met l'accent sur l'idée que le national et le non-national constituent des espaces de démarcation exclusive. L'opposition entre ces deux espaces plutôt doit être comprise comme relative qu'absolue. Par exemple, la promotion de l'exploitation minière transnationale en Argentine a eu besoin de profondes réformes dans la législation minière par l'État fédéral pendant les années 1990 (Svampa, Bottaro et Sola Álvarez, 2009).

Pour conclure ce point, nous pouvons constater deux autres dimensions importantes qui constituent la notion de « souveraineté en conflits » : la remise en cause du principe d'homogénéité du peuple et la réactualisation du débat civilisation ou barbarie autour du développement minier transnational.

Le monopole de la violence légitime de l'État Nation (Weber, 1971), l'exercice du pouvoir dans un territoire et sur un peuple constituent les traits caractéristiques de la souveraineté. Néanmoins, l'émergence des mouvements socioterritoriaux (mouvements indigènes et mouvements socioenvironnementaux) (Svampa, 2011a) remet en cause le principe d'homogénéité d'un peuple et le rapport hiérarchique de la représentation entre le pouvoir et le territoire qui traverse la souveraineté moderne. Le territoire n'est pas exclusivement conçu en termes de production économique, et l'exercice du pouvoir ne se réduit pas aux mécanismes de représentation entre gouvernants et gouvernés. Ce processus ne signifie pas que les concepts de souveraineté ou de peuple n'ont plus d'influence sur la politique des pays latino-américains. Cependant, la dynamique des conflits socioenvironnementaux exprime un profond désaccord entre les gouvernements et les mouvements socioterritoriaux sur le sens et la portée de ces concepts.

À la fin du XIXe siècle, l'exploitation minière a été considérée comme un pilier fondamental du développement de la Nation par Sarmiento : « Aujourd'hui, les mines

sont le feu qui mène les peuples au désert pour le peupler ; et comme il faut de l'intelligence, civilisent en même temps qu'elles peuplent ». Le mode d'exploitation des mines auxquelles fait référence Sarmiento est très différent de l'exploitation minière transnationale actuelle. Cependant, la reprise de ce discours par les secteurs politiques⁸ réactualise la dichotomie entre la civilisation et la barbarie, notamment en accusant les mouvements socioenvironnementaux de s'opposer au progrès⁹.

La notion de « souverainetés en conflit » est le résultat d'une double tension qui traverse les rapports du pouvoir. D'une part, elle exprime la volonté des mouvements sociaux d'élargir le sens et l'horizon de la démocratie en termes de droits socioenvironnementaux. D'autre part, elle souligne la distance entre l'existence et le respect de ces droits dû à un développement inégal de la démocratie entre les provinces en Argentine.

2- Mise en contexte du développement minier transnational en Argentine

Tout d'abord, pour analyser les conflits socioenvironnementaux liés au développement minier transnational, il est utile de privilégier l'étude de la souveraineté subnationale à l'égard de la souveraineté fédérale. Cependant, il nous semble important d'introduire brièvement quelques éléments du contexte fédéral argentin pour expliquer l'émergence de ce type d'exploitation.

Pendant les années 1990, sous la présidence de Carlos Saúl Menem (1989-1999), un nouveau cadre législatif a été rédigé pour promouvoir le développement minier transnational. À cet effet, l'Argentine a signé le plan PASMA (Plan d'appui au secteur minier argentin) avec la Banque Mondiale qui accorda un prêt de 60 millions de dollars à l'État fédéral. C'était le début du « Plan du développement minier ». Comme dans d'autres pays en Amérique latine, la Banque Mondiale a joué un rôle clé dans les réformes de codes miniers en prêtant une assistance technique et financière. Selon la Banque Mondiale le développement minier constituait une stratégie importante pour réduire l'énorme poids de la dette extérieure (Goldman, 2005).

⁸ « San Juan y Sarmiento: pasado, presente y futuro de una tierra minera ». <http://www.fundamin.com.ar/es/desarrollo-sustentable/53-analisis-de-los-expertos/287>. Consulté le 1 mars de 2012.

⁹ Pour une analyse de cette dichotomie dans l'histoire argentine, voir Svampa (1994).

Cette nouvelle législation octroie d'importants bénéfiques économiques et exemptions d'impôts pour attirer l'investissement minier. À titre d'exemple, nous pouvons citer la stabilité des impôts douaniers et du taux de change aux nouveaux projets miniers pour 30 ans (Loi n°24.196, art.8) ; et une valeur maximale de la redevance minière de 3 % à la sortie de la mine sur la valeur déclarée par l'entreprise (Loi n°24196, art 22 et 22 bis).¹⁰

Jusqu'à la fin des années 1990, il y avait seulement deux sites d'exploitation minière transnationale, *Bajo la Alumbra* (1997), dans la province de Catamarca, et *Cerro Vanguardia* (1998), dans la province de Santa Cruz. Suite à une des pires crises économiques, politiques et sociales dans l'histoire argentine en 2001, la promotion du développement minier est devenue une politique d'État sous le gouvernement de Néstor Kirchner (2003-2007). En 2004, ce gouvernement considère le développement minier transnational comme un « point d'inflexion » pour surmonter les conséquences sociales et économiques de la crise de 2001.¹¹ Une fois que l'horizon de la crise a été évacué, le développement minier constituera une façon de consolider les hauts taux de croissance d'environ 8 % de l'économie argentine pour la période 2003-2011. Le gouvernement fédéral décidera alors que l'Argentine allait devenir une puissance minière globale dans la prochaine décennie¹². Les gouverneurs des provinces périphériques considèrent que l'exploitation minière transnationale est une opportunité historique pour réduire les inégalités

¹⁰ Pour une analyse en profondeur sur la législation minière en Argentine, voir Svampa, Bottaro et Álvarez, dans (Antonelli, 2009 *et al*).

¹¹ « Por eso nosotros creemos y estamos dispuestos a ver un crecimiento fuerte del sector, apoyarlo fuertemente y a escuchar qué políticas activas desde el gobierno nacional, podemos promocionar para que esto se active, sea más rápido y la dinamización del sector ayude a consolidar el crecimiento que la Argentina necesita para colocar un *punto de inflexión* en la crisis que estamos viviendo ». « Donc, nous croyons et nous sommes prêts à voir une forte croissance dans le secteur, en le soutenant fermement et en écoutant quelles politiques actives le gouvernement national peut promouvoir pour que cela soit actif, plus rapide et la dynamisation du secteur puisse aider à consolider la croissance dont l'Argentine a besoin, pour placer un point tournant dans la crise que nous vivons » Discours de Néstor Kirchner. Secretaría de Minería de la Nación. www.mineria.gov.ar/planmineronac.htm. Consulté le 3 décembre de 2010. (Nous soulignons).

¹² « Aspiramos a que al fin de la década del 2020, Argentina sea el gran jugador minero del mundo. Aspiramos al final de aquella década a ser los grandes jugadores de cobre del mundo, de oro, en el corto tiempo de plata, líderes en litio, borato y fosfato ». « Nous espérons qu'à la fin des années 2020, l'Argentine soit le grand joueur de l'exploitation minière du monde. Nous espérons à la fin de la décennie devenir les grands producteurs de cuivre du monde et d'or, et à court terme, de l'argent, du lithium, du borate, du phosphate ». Selon Jorge Mayoral, secrétaire des Mines de la Nation. « Argentina quiere convertirse en potencia minera mundial en una década ».

<http://revistaminera.wordpress.com/2010/03/08/argentina-quiere-convertirse-en-potencia-minera-mundial-en-una-decada/>. Consulté le 8 mars 2010. Traduction libre.

régionales avec les régions plus prospères du pays. Cependant, dans certaines provinces, les populations locales ne croient pas aux promesses du développement minier transnational. Depuis 2003, dû à la contestation des mouvements socioenvironnementaux, huit provinces (sur 23) ont adopté différentes législations à l'échelle provinciale qui interdisent l'exploitation minière transnationale, notamment en raison de l'utilisation de substances toxiques comme le cyanure.

2.1-La souveraineté subnationale : la dynamique entre autoritarisme et démocratie

Nous comprenons la dimension de la souveraineté subnationale comme la capacité du gouvernement provincial de faire avancer ou non l'exploitation des ressources naturelles sur son territoire. Cette capacité décisionnelle est conditionnée, d'une part, par une prévalence plus ou moins grande des pratiques autoritaires. D'autre part, par les mouvements socioenvironnementaux.

La première question qu'il est nécessaire de clarifier est l'emploi de la notion de souveraineté subnationale dans le cas d'un État fédéral comme l'Argentine¹⁸. Depuis les années 1990, les réformes néolibérales de l'État fédéral ont eu des effets importants sur la sphère subnationale, notamment par rapport à trois dimensions : la décentralisation des fonctions du gouvernement fédéral à l'égard des gouvernements subnationaux (comme l'éducation et la santé) (Faletti, 2010) ; la privatisation des entreprises publiques nationales, et la réforme de la Constitution nationale en 1994. Une des différences importantes du cas argentin par rapport à d'autres cas de décentralisation dans des pays fédéraux (au Brésil, au Mexique et au Venezuela) est que la réforme constitutionnelle (art. 124) a transféré la propriété de l'exploitation des ressources naturelles aux provinces, renonçant au droit de réglementer ou d'intervenir directement dans la production du secteur minier¹⁹.

¹⁸ Afin d'éviter la confusion tout au long du texte, un État fédéral est constitué de trois niveaux de gouvernement : le fédéral, le provincial et le municipal. L'ordre subnational inclut ces deux derniers.

¹⁹ Par rapport à ce point, il faut faire deux importantes clarifications. En ce qui concerne le transfert des hydrocarbures de la Nation aux provinces (Loi 24.115), il s'agit d'une nouvelle situation. Par contre, en relation aux ressources minières, la réforme constitutionnelle de 1994 a ratifié une situation déjà prévue par la loi 1919 (1886), article sept du Code Minier de la Nation : « les mines sont des biens privés de la Nation ou des Provinces, selon le territoire où elles se trouvent » « las minas son bienes privados de la Nación o de las provincias, según el territorio donde se encuentran » (Colectivo Voces de Alerta, 2011, p. 48-49). Traduction libre.

En ce sens, cette réforme constitutionnelle exclut toute ambiguïté afin d'éviter que l'État puisse participer à l'exploitation minière. Cependant, en 2012 le gouvernement fédéral de Cristina Kirchner (2007-2015) a

La constitution argentine emploie le mot *dominium* (*dominium* en latin). Ce terme a un double sens : il fait référence à la possession d'un bien, mais il exprime aussi un rapport de pouvoir. La perte du *dominium* de l'exploitation des ressources naturelles de l'échelle fédérale envers l'échelle subnationale n'est pas d'un simple transfert du droit, mais une reconfiguration de l'exercice de la souveraineté subnationale. La cession de souveraineté est une décision du gouvernement fédéral, laquelle peut être modifiée par une nouvelle réforme constitutionnelle avec l'accord des provinces. Bien que la souveraineté d'exploitation des ressources minières soit provinciale, dû aux restrictions du Code minier qui empêche la participation directe de l'État dans l'exploitation les acteurs privés sont les seuls autorisés à le faire.

Par ailleurs, la souveraineté ne peut pas s'exercer en termes absolus. Elle est limitée par l'action des mouvements socioenvironnementaux et la législation environnementale provinciale, fédérale et internationale. La réforme constitutionnelle en 1994 a introduit des droits de troisième génération qui comprennent les droits de l'environnement (art. 41) et les droits des peuples autochtones (art. 75). Elle a également donné une reconnaissance constitutionnelle aux divers traités et conventions internationales, par exemple la Convention de l'OIT 169 (2000) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007).

En dépit de la démocratisation de l'État fédéral en Argentine (1983), le degré de démocratisation entre les provinces argentines est très différent, et certains régimes politiques subnationaux se caractérisent par la persistance des pratiques autoritaires (le manque de division des pouvoirs, les violations de droits environnementaux, la criminalisation de la protestation sociale, etc.) (Behrend 2011, Gervasoni 2010, Giraudy 2010, Gibson 2005). Dans ce contexte, dû à l'émergence des mouvements socioenvironnementaux à Esquel, la province de Chubut a adopté la première loi qui interdit l'exploitation minière métallifère (Loi. 5001), mais en même temps qui permet l'exploration. Par la suite, d'autres provinces comme Tucumán (2007), Mendoza (2007), La Pampa (2007), Córdoba (2008), San Luis (2008), Terre de Feu (2011) ont voté des lois semblables (Svampa, Bottaro et Sola Alvarez, 2009). Néanmoins, au-delà de l'ambiguïté de la loi à Chubut, ce

repris le contrôle de l'entreprise nationale du pétrole *Yacimientos Petrolíferos Fiscales* (Gisements pétrolifères fiscaux). http://www.diputados.gov.ar/secparl/dcultura/noticias/2012/noticia_0006.html. Consulté le 1^{er} juin de 2012.

type de législation a subi des hauts et des bas, comme à La Rioja en 2007 et à Río Negro en 2005 et la dérogation en 2008 et 2011 respectivement. L'incertitude de l'État de droit au niveau subnational nous permet de formuler l'hypothèse que la présence de pratiques autoritaires à ce niveau est une condition importante afin d'expliquer le développement minier transnational²⁰.

3. Souveraineté impériale et exploitation des ressources naturelles : les entreprises minières transnationales

Le développement de l'exploitation minière transnationale est lié à l'émergence d'une nouvelle souveraineté globale. Nous soutenons que cette souveraineté globale s'articule non seulement des entreprises minières transnationales, mais aussi d'un réseau d'acteurs publics et privés (nationaux et internationaux) visant à créer les conditions économiques, sociales et culturelles, afin de promouvoir ce type d'activité productive.

À la fin des années 1990, un nouvel acteur économique est apparu au niveau subnational en Argentine : les entreprises minières transnationales²⁸. Cependant, au-delà du cas de chaque entreprise transnationale, nous soutenons que l'exploitation minière transnationale doit être inscrite dans la constitution d'une nouvelle souveraineté impériale. Ici, nous développons le rapport entre le concept de souveraineté impériale et l'exploitation des ressources naturelles, comme la deuxième dimension qui constitue la notion des « souverainetés en conflit ».

Ce raisonnement est fondé sur deux théories complémentaires : le concept de l'Empire (Hardt et Negri: 2000, 2004 et 2009) et le concept de Nature Impériale (Goldman: 2005).

La notion d'Empire fait référence à l'émergence d'une nouvelle forme de souveraineté globale qui a transformé la souveraineté moderne. Dans le concept d'Empire (Hardt et Negri, 2000), il y a une idée centrale qui est fondamentale pour notre hypothèse. Dans le contexte global actuel, aucun État-Nation, même pas les États-Unis, n'auraient

²⁰ Nous analysons cette hypothèse empirique dans le cadre de notre thèse de doctorat, où nous étudions les différentes trajectoires du développement minier dans la province de Chubut et Santa Cruz en Patagonie.

²⁸ Nous pensons qu'il est nécessaire d'approfondir la recherche en ce qui concerne les différentes façons de l'arrivée, l'installation et l'établissement de liens avec les communautés locales par les différentes entreprises minières transnationales.

les ressources nécessaires pour devenir un État Impérial²⁹. L'impérialisme, comme mode de domination mobilisé exclusivement par l'État Nation, n'est plus valide afin de comprendre l'ordre global. La notion d'Empire qui nous intéresse est que ce pouvoir global n'est pas exercé *uniquement* à partir d'un pouvoir étatique. L'Empire implique une nouvelle forme de souveraineté composée par des États-Nations les plus puissants, des institutions internationales, comme le FMI et la Banque Mondiale, et des entreprises transnationales. L'Empire met l'accent sur le fait que le pouvoir est exercé plutôt en réseaux que de façon unilatérale.

Cette idée nous permet de nuancer certaines analyses qui prétendent expliquer le développement de l'exploitation minière transnationale exclusivement à partir du rôle des États. Le Canada, par exemple, octroie des avantages fiscaux aux compagnies minières, ce qui lui permet d'attirer près de 80 % des sociétés minières mondiales sur son territoire (Deneault, Abadie et Sacher, 2008)³⁰. L'influence de l'État canadien est importante, cependant cette lecture reproduit une analyse impérialiste du rapport entre l'État et le Capital par rapport au développement minier. Or, les sociétés minières transnationales n'ont pas une origine nationale définie et ne réalisent pas l'exploitation au nom d'un État, comme ce fut le cas dans la période de l'impérialisme. De plus, le développement minier ne s'explique pas seulement par l'implication du gouvernement du Canada. À contrario, la décision du gouvernement argentin et des provinces de promouvoir de type de développement est fondamentale.

Cependant, il ne faut pas supposer qu'il y a une sorte de détermination de cette souveraineté globale sur la souveraineté nationale. L'État-nation a joué un rôle central dans la formation de la globalisation économique³². Dans le cas du développement

²⁹ Nous n'avons pas l'objectif d'expliquer ici les différents éléments et discussions qui traversent le concept de l'Empire. À propos du débat de la théorie de l'Empire (Hardt & Negri) et l'impérialisme voir (Arrighi, 2005 ; Borón, 2002). Pour une analyse contraire que soutient que les États-Unis sont devenus un État-Impérial, voir Panitch et Gindin (2013).

³⁰ L'Amérique du Sud constitue le deuxième endroit des investissements pour le Canada pour un montant de \$US 39.000. 218 entreprises canadiennes ont différents types des projets miniers en Amérique latine. En ce qui concerne l'Argentine, il y a 90 entreprises minières et 10 autres entreprises du secteur pétrolier et gazier. « Canadá es protagonista del desarrollo minero argentino ». Entretien avec Gwyneth A. Kutz l'ambassadrice du Canada pour l'Argentine et le Paraguay. Mining Press. <http://www.miningclub.com/nota/2904>. Consulté le 20 décembre 2012.

³² « Il (pour l'État) devient le site de transformations fondamentales des rapports entre les domaines public et privé, de l'équilibre des pouvoirs en son sein et sur le terrain plus vaste des forces nationales et globales à l'intérieur desquelles il doit désormais fonctionner » (Sassen, 2009 p.52).

minier, l'État argentin a modifié le code minier et d'autres lois, en plus de renforcer les capacités du Ministère des Mines de la Nation afin d'attirer l'investissement minier transnational.

Le concept de Nature Impériale (Goldman, 2005), soutient que l'exploitation des ressources naturelles n'est pas simplement une question économique, mais un changement en termes politique et social à l'échelle globale dans lequel le rôle la Banque Mondiale est fondamental.

À la fin des années 80, nous avons assisté à la formation d'une nouvelle forme de souveraineté par rapport à l'exploitation des ressources naturelles. À cette époque, la Banque Mondiale, une des principales institutions ayant promu les réformes néolibérales, réinvente son discours à l'échelle globale afin d'approfondir les programmes de privatisation. L'exploitation des ressources (eau, forêts, minéraux, etc.) apparaît comme une stratégie de développement pour « combattre la pauvreté » et alléger les paiements de la dette extérieure. Dans les années 1990, dans plusieurs pays en Amérique latine, dont l'Argentine, les codes miniers ont été réformés sous l'assistance technique et financière de la Banque Mondiale, dans le but de promouvoir et de libéraliser les investissements dans le secteur minier (Banque mondiale 2003).

L'importance de la Banque mondiale ne se réduit pas exclusivement à son rôle de banque, c'est-à-dire de prêter de l'argent. Le prestige de l'institution est fondé sur la définition de problèmes sociaux liés au développement et la production d'une connaissance d'expert, par exemple, l'élaboration de statistiques et de rapports sur l'exploitation des ressources naturelles.

Le travail de Goldman (2005) sur la Banque mondiale analyse trois dimensions principales : 1) la formation de structures transnationales des pouvoirs, la connaissance et le capital; 2) l'établissement de l'hégémonie; 3) la résistance aux stratégies proposées par l'organisme. L'objectif est d'expliquer la transformation des politiques de la Banque mondiale vers l'émergence du « néolibéralisme vert ».

Le développement durable fondé sur l'exploitation des ressources naturelles apparaît ainsi comme une nouvelle stratégie de développement pour les pays du Sud. Quelles sont les lignes principales du nouveau programme de la Banque mondiale ?

Fondamentalement, il redéfinit le néolibéralisme économique en incorporant des dimensions sociales et environnementales. Comme le soutient Goldman (2005, p.7) :

« Ce processus conduit à un nouveau régime de pratiques environnementales impliquant des acteurs de la société civile, des organisations de développement, des groupes environnementaux, des universités et des organismes de l'État ».

Ainsi la notion de souveraineté impériale est en quelque sorte un nouveau régime global lié au développement minier transnational qui inclut des États et des institutions internationales comme la Banque Mondiale et d'autres institutions de la société civile (des universités, des ONG, etc.). D'ailleurs, l'ICMM (International Council Mining and Minerals and Metals) se forma en 2001, constitué par les 22 plus importantes entreprises du secteur et 34 associations régionales et nationales³⁴.

4. La contre-souveraineté : les mouvements socio-environnementaux en Argentine

Nous définissons l'émergence d'une contre-souveraineté comme la capacité d'articulation de la résistance par les mouvements sociaux environnementaux à l'égard des politiques de développement minier ou extractif à l'échelle subnationale, nationale et globale. En d'autres termes, il peut avoir de la résistance au niveau local, mais la notion de contre-souveraineté insiste sur l'antagonisme que les conflits sociaux environnementaux peuvent acquérir vis-à-vis de la souveraineté moderne à différentes échelles.

Les cycles de luttes socio-environnementales en Argentine et en Amérique latine sont caractérisés par un « tournant écoterritorial » (Svampa, 2011 b.) ou par un processus « d'environnementalisation » (Leff, 2006). Ces perspectives abordent les conflits socioenvironnementaux comme des luttes qui opposent « différents langages de valorisation du territoire » (Martinez-Allier, 2004) ou des disputes sur « le contrôle des ressources ou différentes visions sur la nature ou le développement » (Svampa, 2011b p.186-187). Bien que nous soyons d'accord avec ces définitions, la notion de contre-souveraineté nous permet d'attirer l'attention sur deux dimensions différentes :

En premier lieu, la notion de contre-souveraineté souligne que l'analyse du rapport entre le territoire et la résistance au pouvoir est clé pour comprendre le déroulement des conflits socio-environnementaux. La résistance des communautés locales aux projets de

³⁴ Nous employons le concept de régime dans le sens de Krasner (1983, p.186) : il s'agit de « principes, normes et règles et procédures dans la prise de décisions sur lesquelles les attentes des acteurs convergent sur un sujet en particulier ». Le régime global ne fait pas seulement référence aux États, mais aux acteurs privés et publics non étatiques. Traduction libre. Voir le site d'ICMM <http://www.icmm.com/>.

développement minier transnational est une dimension presque omniprésente en Argentine et ailleurs en Amérique latine. La notion de contre-souveraineté met l'accent sur la capacité d'articulation de cette résistance au-delà de l'échelle locale. Elle mise sur la compréhension des différentes stratégies politiques par les mouvements socio-environnementaux à l'échelle subnationale, nationale et globale.

À fin de clarifier ce point, nous nous posons la question suivante : Pourquoi dans certaines provinces la résistance locale des mouvements socio-environnementaux réussit à bloquer le développement transnational à l'échelle subnationale, alors qu'elle n'y parvient pas dans d'autres ?

La notion de contre-souveraineté nous renvoie à comprendre la dynamique de l'antagonisme à l'égard de la souveraineté. Cet antagonisme se manifeste de plus en plus par l'opposition radicale des mouvements socioenvironnementaux aux différents projets extractivistes en Amérique latine (Svampa, 2011a). Il ne s'agit pas d'une notion qui soutient une sorte d'antagonisme absolu vis-à-vis la souveraineté Impériale. Au contraire, l'analyse des médiations politiques, comme la forme du régime politique subnationale liée à la tension entre autoritarisme et démocratie est essentielle dans notre travail.

Nous considérons que la notion de « biens communs » présente dans le discours de mouvements socioenvironnementaux est un bon exemple de la contre-souveraineté. Il s'agit d'un processus de politisation les ressources naturelles au-delà d'une logique binaire publique/privé du libéralisme (Offe, 1994). Cette notion met l'accent sur le fait que des ressources essentielles pour la vie humaine ne peuvent pas être réduites à de simples ressources d'exploitation ou marchandises³⁵. Mais, cette notion implique aussi une « construction sociale d'invention et créativité » en relation à de nouvelles formes d'exercice de la démocratie (Negri et Hardt, 2009, p.111). Néanmoins, la prédominance des pratiques autoritaires dans plusieurs provinces argentines bloque l'exercice de droits socioterritoriaux (autochtones et environnementaux). Beaucoup de communautés, notamment autochtones, souffrent encore des séquelles de la colonisation par l'État-nation argentin de différentes façons: le manque de protection de leur territoire traditionnel, la criminalisation, la marginalisation, la discrimination, l'accès à la justice, etc. En 2011, dans un contexte de forte augmentation de la criminalisation de la

³⁵ À propos de ce débat en Amérique latine voir (Acosta et [et al.]).

protestation sociale dans différentes provinces périphériques, trois militants appartenant au mouvement des indigènes et des petits paysans ont été assassinés à Tucumán, Santiago del Estero et Formosa alors qu'ils défendaient leur territoire. Comme l'explique Diego Montón du Mouvement National Paysan et Indigènes :

« L'intensité des conflits territoriaux a augmenté dans tout le pays. Elle est liée à l'expropriation historique des petits paysans et des peuples autochtones de leurs territoires. Ce processus a enrichi un groupe de propriétaires fonciers, et a consolidé un modèle d'agriculture industrielle, qui s'inscrit dans le cadre d'un modèle d'extraction fondé sur le pillage des actifs naturels » (Aranda, 2010)³⁷.

La dépossession des terres autochtones s'inscrit dans un long processus historique d'occupation des terres, y compris l'occupation de la Patagonie par l'État argentin. C'est-à-dire la « Conquête du désert » à la fin à la fin du 19e siècle (Floria et Garcia Belsunce 1992). Ainsi, la formation de la souveraineté nationale argentine a entraîné la conquête des territoires considérés comme improductifs, afin d'être incorporés au marché mondial, notamment pour l'introduction de bétail ovin pour l'exportation de la laine au Royaume-Uni est un exemple (Bandieri, 2009). Elle s'est également caractérisée par la violence contre les peuples autochtones qui ont résisté à l'expansion de la souveraineté étatique dans leurs territoires en Patagonie (Delrio, 2010).

Cet exemple nous permet de souligner que l'opposition des mouvements indigènes à l'expansion de la souveraineté n'est pas nouvelle. Cependant, l'émergence des mouvements socio-environnementaux au début du XXI siècle est radicalement nouvelle. Le mouvement de contre-souveraineté acquiert alors une nouvelle dynamique que nous expliquerons dans la prochaine partie.

4.1-Les trois phases du cycle de la mobilisation socio-environnementale en Argentine :

L'émergence des cycles socioenvironnementaux en Argentine contre l'exploitation minière transnationale, au début des années 2000 doit être différenciée

³⁷ « La intensidad de los conflictos territoriales aumentó en todo el país y tiene relación con el proceso histórico de expropiación de territorios de campesinos e indígenas, primero en función del enriquecimiento de un grupo de terratenientes y luego, para consolidar el modelo de la agricultura industrial, parte de un modelo extractivo que se basa en el saqueo de los bienes naturales ». Traduction libre.

d'autres types de conflits socioenvironnementaux précédents. Dans des années 1980, il a eu un conflit isolé en Patagonie, dans la localité de Gastre, entre des groupes environnementaux et la Commission National d'Énergie Atomique, contre la possibilité de la mise en place d'un stockage des déchets radioactifs (Reboratti, 2012). Plus récemment, il a eu l'émergence en 2003, du conflit à Gualeguaychú, dans la province d'Entre Ríos, à propos de l'installation d'usines de cellulose à Fray Bentos en Uruguay (Gaudreau et Merlinsky, 2008).

Dans le premier cas, il s'agissait d'un conflit ponctuel entre un groupe environnemental et un organisme de l'État argentin. Dans le deuxième cas, il était question d'un conflit situé dans le territoire de l'Uruguay. D'un côté, il y aurait un mouvement socioenvironnemental qui dénonçait les conséquences environnementales de la production du papier sur le fleuve Uruguay, l'État provincial et l'État national, et de l'autre les entreprises espagnoles Ence et finlandaise Botnia et l'Uruguay. Bien qu'il s'agisse d'un type de conflit socioenvironnemental, il est traversé par des dynamiques différentes de celles qui entourent les conflits liés au développement minier transnational.

« Le cas Gualeguaychú » est devenu une politique d'État par le gouvernement national et a reçu l'appui du gouvernement provincial (Delamata, 2007)³⁹. Au contraire, le développement minier transnational est devenu une politique d'État à l'échelle fédérale et subnationale en opposition aux mouvements socioenvironnementaux. D'ailleurs, ces conflits possèdent une portée nationale et latino-américaine. Ils s'inscrivent dans un cycle de mobilisation depuis 2002 constitué par trois phases différentes :

1) La première phase (2002-2003) se caractérise par l'émergence d'un conflit isolé au début des années 2000 à Esquel, province de Chubut, une ville reculée en Patagonie. La population à Esquel conteste le développement du projet minier en raison de ses conséquences environnementales (pollution d'eau, utilisation de substances toxiques comme le cyanure et d'autres métaux lourds comme le plomb, l'arsenic, etc.). L'intensification de la protestation aboutie à la constitution de l'Assemblée des Voisins Autoconvoqués (AVA pour

³⁹ Dans le « cas Gualeguayachú » la question environnementale devient une question de défense de la souveraineté nationale par le gouvernement de Néstor Kirchner (2003-2007) et il appuie le mouvement socioenvironnemental. Tandis que dans le cas du développement minier transnational, le gouvernement national, les gouvernements provinciaux et les entreprises transnationales et les mouvements socioenvironnementaux ont des positions antagoniques.

son acronyme en espagnol) et force la réalisation d'un plébiscite. Finalement, la volonté de la population s'impose par 81 % des voix contre le projet d'exploitation de la société minière transnationale canadienne Meridian Gold (Walter et Martinez-Alier, 2010 ; Torunczyk 2013). Cet évènement déclenche le cycle des conflits socioenvironnementaux contre l'exploitation minière transnationale en Argentine. Ce conflit nous permet d'identifier deux problématiques décisives qui apparaîtront tout au long de la dernière décennie jusqu'à présent : le respect de droits socioterritoriaux (environnementaux et autochtones) et la frontière incertaine entre la démocratie et l'autoritarisme à l'échelle subnationale.

2) La deuxième phase (2003-2008) se caractérise par l'intensification progressive de ce type des conflits en Argentine. En 2006, les assemblées constituent l'Union des assemblées Citoyens (UAC pour son sigle en espagnol) qui regroupe plus de soixante-dix organisations du genre. Cette assemblée inclut progressivement d'autres conflits socioenvironnementaux liés aux résistances contre l'expansion de la frontière productive du Nord-Ouest par le biais du soja (Arceo et Basualdo 2009)⁴⁰. D'autre part, différentes provinces adoptent des lois qui interdisent un aspect de l'exploitation minière métallifère (Chubut en 2003; Río Negro en 2005 puis annulé en 2011, La Rioja en 2007 puis annulé en 2008 ; Tucumán, Mendoza, La Pampa en 2007 ; Córdoba et San Luis en 2008) (Svampa, Sola Alvarez y Bottaro, 2009). Cependant, la province de Chubut légifère pour interdire l'exploitation, mais pas l'exploration.

3) À partir de 2008, la seule province qui a sanctionné une loi semblable est la province de Terre de Feu, tandis que la loi a reculé au Río Negro (2011). Cette nouvelle phase est marquée par une réponse à l'échelle fédérale. En 2012, les provinces minières ont réagi en créant l'Organisation fédérale des États miniers (OFEMI pour son sigle en espagnol) avec un double objectif : l'expansion de leur participation à la rente minière et unifier la position provinces à l'égard des conflits-socioenvironnementaux⁴¹. L'adoption de la Loi de « Protection des Glaciers (26.639) », en 2010, a représenté un moment décisif à l'échelle nationale dans la régulation de l'activité minière pouvant affecter les ressources d'eau douce (Bonasso, 2011). Néanmoins, cette législation a subi plusieurs revers (juridiques et

⁴⁰ Voir le site d'Union des assemblées Citoyens <http://asambleasciudadanas.org.ar/>. Consulté le 15 avril 2012.

⁴¹ Les provinces membres sont : Salta, San Juan, Jujuy, La Rioja, Santa Cruz, Río Negro, Mendoza, Neuquén, Chubut and Catamarca. « Los gobernadores mineros sellaron su acuerdo », Diario Página 12, <http://www.pagina12.com.ar/diario/ultimas/20-190543-2012-03-27.html>. Consulté le 27 mars 2012.

politiques) en lien avec son application⁴². Cette période est aussi caractérisée par une intensification de la répression des mouvements socioenvironnementaux par les gouvernements provinciaux dans certaines provinces comme, Catamarca et La Rioja⁴³.

Tableau 1. Les différentes dimensions des « souverainetés en conflits »

	Pouvoir	Territoire
Souveraineté impériale liée à l'exploitation de ressources naturelles (Entreprises minières transnationales)	Le pouvoir se légitime à partir du discours de la gouvernance. Cependant, il doit s'articuler avec les pratiques autoritaires subnationales.	Conception extractiviste du territoire. Le territoire est conçu comme une ressource d'exploitation et d'extraction, faisant partie du marché global des ressources minières.
Souveraineté subnationale (Gouvernement subnationaux ou provinces)	L'exploitation minière transnationale aura plus de probabilités de se développer dans des provinces où : a) Il y a une prédominance des pratiques autoritaires (violation des droits, socioenvironnementaux, criminalisation de la protestation sociale, etc.) b) Par la capacité des gouvernements subnationaux d'isoler les demandes de mouvements socioenvironnementaux.	Conception rentière du territoire. L'objectif de l'État subnational est de capturer des portions plus grandes de la rente minière.
Contre-souveraineté (Mouvements socio-environnementaux)	Critique des mécanismes traditionnels de la représentation par l'État. L'assemblée populaire est le mode d'organisation politique.	Conception multiple du territoire (environnementale, économique et sociale). Les mouvements socioenvironnementaux conçoivent le territoire comme un « bien commun » en opposition à celle du territoire comme une ressource naturelle d'exploitation.

⁴² Bien que les entreprises *Barrick Exploraciones SA* et *Exploraciones Mineras SA* aient contestées les portés de la loi devant les tribunaux de la province de San Juan, la Cour Suprême de Justice de la Nation a rectifiée la validité de la loi dans tout le pays. « La Corte Suprema revocó las cautelares contra la Ley de Glaciares », Diario Página 12, <http://www.pagina12.com.ar/diario/ultimas/20-197813-2012-07-03.html>. Consulté le 3 juillet de 2012.

⁴³ « Violenta Represión en Andalgalá contra Ambientalistas : Cómo abrirse camino a los golpes », Diario Página 12, <http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-140375-2010-02-16.html>. Consulté le 16 février 2010.

« Dura Represión contra ambientalistas en Famatina », Diario La Nación. <http://www.lanacion.com.ar/1581095-dura-represion-policial-contra-ambientalistas-en-famatina>. Consulté le 11 mai de 2013.

Conclusion

Nous avons voulu montrer dans ce texte la pertinence du rapport entre la question de la souveraineté et les conflits socio-environnementaux. Pour ce faire, nous avons proposé une façon nouvelle de les interpréter à partir de la notion de « souverainetés en conflit ». Cette approche s'appuie sur d'autres lectures qui insistent sur l'importance de comprendre les différentes visions du territoire (Martinez-Allié 2004) et du développement (Svampa, 2011), en mettant l'accent sur le rapport pouvoir et territoire qui constitue la souveraineté au-delà de l'échelle locale. Notamment, en analysant la souveraineté subnationale et la souveraineté Imperial. L'objectif ici est fondé sur trois idées principales : 1) la transformation de la souveraineté est au centre des conflits socioenvironnementaux; 2) cette dimension s'exprime à partir de la dynamique entre le pouvoir et le territoire à différentes échelles (locales, subnationales et globales ; 3) la tension entre la démocratie et l'autoritarisme au niveau de la politique subnationale est cruciale pour comprendre les enjeux liés au développement minier transnational.

Bien que l'échelle subnationale soit le terrain principal du déroulement de ces conflits, les lois à l'échelle internationale et nationale, et la formation d'alliances au niveau régional, national et transnational constituent des variables importantes afin de comprendre le positionnement des différents acteurs. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner 1) la formation de l'ICMM en 2001 à l'échelle globale par les entreprises minières transnationales, 2) la constitution de l'UAC en 2006 au niveau national, par les mouvements socioenvironnementaux et 3) la création de l'OFEMI par les provinces minières en Argentine, en 2012.

Comment pourrions-nous expliquer le développement inégal de l'exploitation minière transnationale dans le cas des provinces en Argentine ? Dans certaines provinces, il avance de façon accélérée (comme à Santa Cruz, La Rioja, San Juan et Catamarca), tandis que dans sept autres provinces ont adopté des législations qui l'interdisent. L'adoption de ces lois ne signifie pas qu'elles soient respectées, comme le démontrent les cas dans deux provinces (La Rioja et Río Negro). Toutefois, elles sont la manifestation d'un changement de la façon dont le respect ou la violation de droits socioterritoriaux redéfinissent la frontière entre l'autoritarisme et la démocratie en Argentine et dans

d'autres pays en Amérique latine. Pour conclure, à partir de la notion de « souverainetés en conflits », nous signalons que les conflits socioterritoriaux expriment en dernière instance quelque chose plus essentielle : une position d'antagonisme à l'égard de la souveraineté moderne. C'est la notion de contre-souveraineté, qui met l'accent sur la nécessité de repenser une autre forme de souveraineté à partir du rapport entre les droits socioterritoriaux et la question de la démocratie contemporaine.

Bibliographie

- Acosta [et al.] (2012), *Renunciar al bien común. Extractivismo y (pos) desarrollo en América Latina*. Buenos Aires, Mar Dulce.
- Aranda Darío, (2010), “Otra Avanzada sobre los territorios”, Página 12, Buenos Aires, <http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-158146-2010-12-06.html>). Consulté le 6 décembre de 2010.
- Arceo, E., Basualdo, E. and Arceo, N. (2009), *La crisis mundial y el conflicto del agro*, Buenos Aires, La Página.
- Arrighi, Giovanni (2005), *Hegemony Unravelling I y II*, New Left Review 32 Mar-Apr.
- Baffes, J., Dow, B. (2012), « Global Commodity Watch » <http://blogs.worldbank.org/prospects/global-commodity-watch-may-2012>. Consulté le 1 juin 2012.
- Bellamy, Richard (2000), *Rethinking Liberalism*. London, Pinter.
- Banco Mundial (2003), “Striking a better balance: Extractive Industries Review. Washington DC, World Bank.
- Behrend, Jacqueline (2011), “The Unevenness of Democracy at the Subnational Level: Provincial Closed Games in Argentina” *Latin American Research Review*, Volume 46, Number 1, pp. 150-176.
- Bonnasso, Miguel (2011), *El Mal*, Buenos Aires, Planeta.
- Borón, Atilio (2002), *Imperio & Imperialismo*, CLASO, Buenos Aires.
- Castagnola, Andrea (2012), « I Want It All, and I Want It Now: The Political Manipulation of Argentina’s Provincial High Courts », *Journal of Politics in Latin America*, 4, 2, p.39-62.
- Delamata Gabriela (2007), « El movimiento asambleario de Gualeguaychú: construcción y reclamo (internacional, nacional y transnacional) de un derecho colectivo » <http://www.unsam.edu.ar/escuelas/politica/ponencias/Gabriela%20Delamata.pdf>. Consulté le 5 mars 2012.
- Delrio Mario Walter (2010), *Memorias de expropiación : sometimiento e incorporación indígena en la Patagonia : 1872-1943*, Bernal, Universidad Nacional de Quilmes.
- Deneault, Alain, Abadie Delphine y Sacher William (2008), *Noir Canada Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Montréal: Écosociété.
- Duffield Mark 2004, « Carry on Killing: Global Governance, Humanitarianism and Terror », *Danish Institute for International Studies (DIIS) Working Paper*, 23: 1:24.
- Falleti, Tulia G. (2010), *Decentralization and Subnational Politics in Latin America*, Cambridge University Press, New York.
- Floria, César, and Alberto García Belsunce (1992), *Historia de los argentinos*, Buenos Aires, Larousse.
- Foucault Michel (2004), *Sécurité, Territoire, Population*, Paris, Gallimard.
- _____. *Dits et Écrits, IV*, Paris, Gallimard.
- Gervasoni, Carlos (2010), “Measuring Variance in Subnational Regimes: Results from an Expert-Based Operationalization of Democracy in the Argentine Provinces, *Journal of Politics in Latin America*, 2, 2, p. 85-112.

Gaudreau, Pierre et Gabriela Merlinsky, (2008), « Mouvements locaux, État, Modèles de Développement dans le conflit des usines de pâtes à papier du fleuve Uruguay », *Problèmes d'Amérique Latine*, N°70, p. 61-80.

Giarraca, Norma y Hadad, Gisela (2009), “Disputas manifiestas y latentes en La Rioja minera. Política de vida y agua en el centro de la escena” en Svampa, Maristella y Mirta Antonelli (eds), *Minería transnacional, narrativas del desarrollo y resistencias sociales*. Buenos Aires: Biblos.

Gibson, Edward L. (2005), “Boundary Control: Subnational Authoritarianism in Democratic Countries”, *World Politics* n°58 p.101-132.

Giraudy, Agustina, (2010), “The Politics of Subnational Undemocratic Regime Reproduction in Argentina and Mexico”, *Journal of Politics in Latin America*, 2, 2, p. 85-112.

Goldman, Michael (2005), *Imperial Nature: The World Bank and Struggles for Social Justice in the Age of Globalization*. New Haven, Yale University Press.

Hardt Michael et Negri Antonio (2009), *Commonwealth*, Belknap Press of Harvard University Press.

_____. (2004), *Multitud: Guerra y democracia en la era del Imperio*, Buenos Aires, Debate.

_____. (2000), *Empire*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

Harvey, David (2003), *The new imperialism*. New York: Oxford University Press.

Hobbes, Thomas (1996), *Leviathan*, ed. Richard Tuck, Cambridge

Krasner, Stephen D (1983), “Structural Causes and Regime Consequences: Regimes as Intervening Variables”. En *International Organization*, 36, p. 185-205.

Luhman, Niklas (1999), *Politique et complexité. Les contributions de la théorie générale des systèmes*. Paris, Le Cerf.

Leff, Enrique (2006), « La ecología política en América latina. Un campo en construcción », dans Alimonda Héctor (dir.), *Los tormentos de la materia. Aportes para una ecología política latinoamericana*. Buenos Aires: CLACSO, Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales.

Martinez-Allier Joan (2004), *El ecologismo de los pobres. Conflictos Ambientales y lenguajes de valoración*. Barcelona: Icaria Antrazyt-Flacso.

Marín, Marcela Cecilia (2009), “El «no a la mina» de Esquel como acontecimiento: otro mundo posible”, p. 181-204 en Svampa, Maristella y Antonelli, Mirta (eds.) (2009), *Minería transnacional, narrativas del desarrollo y resistencia sociales*, Buenos Aires, Editorial Biblos.

Negri, Antonio (2008), « La souveraineté aujourd'hui : entre vieilles fragmentations et nouvelles excédences », *Tracés. Revue de Sciences humaines*.

<http://traces.revues.org/2403>. Consulté le 15 octobre 2011.

_____.2006, *Fabrique de porcelaine*, Paris,Stock.

_____.1988, *Revolution Retrieved*, Londres: Red Notes.

Offe Claus (1994), “Les nouveaux mouvements sociaux : un défi aux limites de la politique institutionnelle”.<http://multitudes.samizdat.net/Les-nouveaux-mouvements-sociaux-un>. Consulté le 3 avril de 2008.

Panitch Leo et Gindin Sam (2013), *The Making of Global Capitalism: The Political Economy of American Empire*, London et New York, Verso.

- Reboratti Carlos (2012), *Journal of Latin American Geography*, Volume 11, Number 2, p. 3-20.
- Sassen, Sakia (2009), *Globalisation: Une sociologie*. Paris, Gallimard.
- Sousa Santos (2007), “Más allá de la gobernanza neoliberal: el Foro Social Mundial como legalidad y política cosmopolitas subalternas”, en M. Santos y R. Garavito (eds.), *El derecho y la globalización desde abajo, Hacia una legalidad cosmopolita*. México, Antrhropos.
- Svampa Maristella, “Pensar el desarrollo desde América Latina” en Acosta y Antonelli [et al.] (2012), *Renunciar al bien común. Extractivismo y (pos) desarrollo en América Latina*. Buenos Aires, Mar Dulce.
- _____. (2011) a., «Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine», *Problèmes d'Amérique latine* 3: 81, p.101-127.
- _____. (2011) b., « Extractivismo neodesarrollista y movimientos sociales. ¿Un giro ecoterritorial hacia nuevas alternativas? », p.185-216 dans *Más allá del desarrollo: Grupo Permanente de Trabajo sobre Alternativas al Desarrollo*. Quito, Ediciones AbyaYala.
- _____. (1994), *El Dilema argentino. Civilización o Barbarie*, Buenos Aires, El cielo por Asalto.
- Svampa, Maristella y Mirta Antonelli (eds) (2009), *Minería transnacional narrativas del desarrollo y resistencias sociales*. Buenos Aires, Biblos.
- Svampa Maristella y Sola Alvarez Marian (2010), “Modelo minero, resistencias sociales y estilos de desarrollo: los marcos de la discusión en Argentina”, *Ecuador Debate* no. 79 p. 105-126.
- Svampa Maristella, Bottaro Lorena y Marian Sola Alvarez (2009), “La problemática de la minería metalífera a cielo abierto: modelo de desarrollo, territorio y discursos dominantes” en Svampa, Maristella y Mirta Antonelli (eds), *Minería transnacional, narrativas del desarrollo y resistencias sociales*, Buenos Aires, Biblos, p. 29-50.
- Torunczyk, Daniel (2013), « Movimientos socio-ambientales y minería transnacional: el caso Esquel (Chubut) en Argentina » dans Ana Carolina González Espinosa (coord.), *Los Retos de la Gobernanza Minero Energética: Una aproximación desde los actores no estatales*, Centro de Investigaciones y Proyectos Especiales-Cipe, Facultad de Finanzas. Gobierno y Relaciones Internacionales, Universidad Externado de Colombia, p.27-64.
- Troper, Michel (2010), « The survival of sovereignty », dans Karmo Hent et Quentin Skinner, *Sovereignty in Fragments: The past, Present and Future of a Contested Concept*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Weber M. (1971), *Économie et société*, tome 1, traduit de l'allemand par Julien Freund & al., Paris, Éditions Plon.
- Walter Mariana et Joan Martínez-Alier (2010), “How to Be Heard When Nobody Wants to Listen: Community Action against Mining in Argentina”, *Canadian Journal of Development Studies*, Vol. 30, p.281-301.

